



Un ressort... pour prendre de l'élan ou pour rebondir

Appel à la mobilisation académique Face à la crise : mobilisons l'enseignement supérieur !

Face à la crise actuelle, bon nombre d'entreprises - **et plus particulièrement les entreprises industrielles implantées sur les territoires** - sont malheureusement contraintes de licencier ou de mettre en chômage technique tout ou partie de leur personnel. Les personnes concernées se retrouvent subitement renvoyées chez elles. Elles perdent très rapidement leurs repères et leurs liens sociaux, avec le risque pour certaines d'entre elles de rentrer dans une spirale irréversible d'isolement, de dévalorisation et d'assistanat.

Or, l'ampleur et la rapidité du rebond de la France seront fortement conditionnées par sa capacité de mise en œuvre des atouts dont notre pays dispose. La mobilisation doit être générale pour accompagner les entreprises, **et les hommes et femmes qui les font vivre**, à affronter les situations économiques industrielles et sociales, souvent dramatiques, auxquelles elles sont confrontées.

La raréfaction des ressources financières et l'ampleur de la crise imposent de revoir complètement les modes de fonctionnement des différents acteurs politiques, économiques, sociaux et académiques qui prévalaient en situation de croissance : il est impératif de développer toutes les collaborations et les solidarités possibles entre ces acteurs pour trouver ensemble des solutions concrètes et pragmatiques qui permettent à chaque individu de garder sa dignité personnelle et sa valeur professionnelle.

Le développement de politiques innovantes comme la formation tout au long de la vie ou la sécurisation des parcours professionnels, la mise en œuvre de dispositifs comme les contrats de transition professionnelle (et toutes les autres actions initiées par l'Etat et les Collectivités et non citées ici) sont pour ces personnes une nécessité impérative. Pour les mettre en œuvre, il n'est pas forcément nécessaire d'investir dans de nouveaux moyens alors que **les établissements d'enseignement supérieur ont, tant en capacité humaine, pédagogique que technique, les moyens de répondre à ces enjeux**.

En effet, convaincu que l'innovation et le développement de la connaissance et du savoir conditionnent dans le contexte de crise actuelle, le retour à une croissance forte et durable (et de manière plus générale à son développement économique), notre pays **a maintenu son effort financier dans le contexte actuel** pour donner à l'enseignement supérieur les moyens pédagogiques matériels et humains nécessaires à la formation, à l'insertion professionnelle des étudiants et au développement des activités de recherche. Les PRES, le plan campus, les moyens budgétaires supplémentaires donnés aux établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du plan de relance et du grand emprunt attestent de cette volonté.

Les moyens existent donc. Mobilisons les !

Chaque établissement d'enseignement supérieur devrait accepter d'avoir, en plus de ses missions de formation et de recherche, une mission de service vis-à-vis du territoire qui l'accueille. Il devrait, dans le contexte actuel, **jouer la solidarité territoriale** avec les entreprises et les collectivités qui l'entourent, en mettant par exemple ses infrastructures (locaux, bureaux, informatique, internet...) et ses moyens pédagogiques (enseignants et personnels, centre de documentation, base de données, stations d'auto apprentissage, cours...) à disposition des personnes « en transition professionnelle » pour leur permettre de garder une dignité personnelle (**confiance en soi et lien social**) une dynamique et une visibilité professionnelle (**employabilité**) et contribuer à leur donner une perspective professionnelle (**emploi** et pourquoi pas par l'**entrepreneuriat**).

Le dispositif RESSORT¹ (pour « **Regroupement de l'Enseignement Supérieur en Soutien Opérationnel à la Revitalisation du Territoire** ») répond concrètement et humblement à cet objectif.

Ce dispositif RESSORT, dont l'expérimentation dans un établissement d'enseignement supérieur a montré sa pertinence, se caractérise par :

- des salles, des bureaux, des moyens informatiques et pédagogiques accessibles à ces personnes désireuses de rebondir ou de prendre de l'élan,
- une organisation adaptée pour les accueillir et les suivre,
- des collaborations avec les différents organismes (Pôle emploi, CCI, agences d'intérim, sociétés de reclassement, collectivités territoriales...) afin de gérer collectivement et en parfaite complémentarité les bénéficiaires de RESSORT et mettre à leur disposition l'ensemble des informations utiles et moyens nécessaires.

RESSORT a vocation à se généraliser dans tous les établissements d'enseignement supérieur et ainsi mailler tout le territoire français afin d'apporter une réponse concrète et de proximité à tous ceux et celles qui, professionnellement et humainement, sont frappés par la crise et sont désireux de s'en sortir.

Par ma signature, je soutiens cet appel :

NOM et Prénom :

Fonction :

¹ Le dispositif RESSORT a été initié et expérimenté par l'EIPC, Ecole d'Ingénieurs du Pas-de-Calais (grande école d'ingénieurs généraliste à vocation industrielle située sur un territoire en pleine mutation économique et sociale).
Site internet RESSORT : www.ressort.eipc.fr